

Appel à candidature - mise en concurrence des Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public de la base nautique du Touron, commune de Saint-Julien-du-Verdon, département des Alpes de Haute-Provence (04).

La commune de Saint-Julien-du-Verdon lance à partir du 25 mars 2025 un appel public à candidatures pour l'attribution d'Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) sur 4 lots du domaine public des berges du Lac de Castillon. Elles autorisent la mise en place et l'exploitation d'activités nautiques, touristiques, de loisirs et sportives sur les rives du Lac, dans la base nautique communale du Touron, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 30 novembre 2028.

Les lots suivants sur le domaine public hydroélectrique :

- Lot 1 : Activités motonautiques
- Lot 2 : Activités nautiques pédagogiques à voile et à pagaie
- Lot 3 : Location d'embarcations diverses et buvette

Le lot suivant sur le domaine public communal :

- Lot 4 : Restauration rapide et buvette

Date limite de réception des dossiers de candidatures : **vendredi 25 avril 2025 à 12h**

Remise des dossiers de candidature **en version papier uniquement** : soit par lettre recommandée avec avis de réception à « Mairie de Saint Julien du Verdon - 1 PLACE DE LA MAIRIE 04170 SAINT JULIEN DU VERDON », soit remis à la Mairie contre récépissé, aux jours et horaires de réception du public.

Pour plus de détail, merci de vous référer aux dossiers de consultation, téléchargeables sur le site : <https://www.saint-julien-du-verdon.fr> (Dans la rubrique : « La vie communale »)